

SÉANCE ordinaire

Le 1 mai 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 1^{er} mai 2017, à 19 h, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Marie-Claire Blais et messieurs les conseillers Denis Pelchat, Richard Duguay et Christian Dea.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier

SONT ABSENTS : Messieurs les conseillers Luc Legresley et Gilles Daraïche

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

160501.102 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Christian Dea, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant aux affaires nouvelles les points suivants :

- Avis de motion – Règlement d'emprunt pour études et travaux municipaux;
- Légion Royale Canadienne – Demande de subvention;

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
 - 4.2 Bibliothèque municipale – Demande d'aide financière;
 - 4.3 Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes (2017-2018) ;
 - 4.4 Signataires – Cours de yoga Frédérique Bélanger – Session mai 2017 ;
 - 4.5 Modification du contrat - Salon plein air 2017 ;
 - 4.6 Octroi de contrat – CIMA + - Services professionnels en ingénierie – Accessibilité à hôtel de ville ;
 - 4.7 Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale 2017-2018 ;
 - 4.8 Octroi de contrat – Création d'une murale – Frédéric Chabot ;
 - 4.9 Avis de motion – Règlement d'emprunt pour travaux de réfection à l'aréna de Chandler ;
 - 4.10 Avis de motion - Travaux correctifs d'asphaltage ;
5. PROPOS DU MAIRE
6. PÉRIODE DE QUESTION & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
 - 6.1 Période de questions de l'assemblée.

170501.103 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

170501.104 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR ÉTUDES ET TRAVAUX MUNICIPAUX

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Denis Pelchat qu'à une prochaine séance de ce Conseil, il y aura présentation d'un règlement d'emprunt ayant pour objet la réalisation d'études et de travaux municipaux.

Le règlement est déposé pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170501.105 LÉGION ROYALE CANADIENNE – DEMANDE DE SUBVENTION

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu qu'une aide financière de 1 000 \$ soit accordée à la Légion Canadienne pour le projet de musée militaire 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170501.106 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer représentant pour le journal des achats du mois d'avril 2017 un montant de 176 363.33 \$ et de 54 883.89 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170501.107 BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT la résolution numéro 130204.039 par laquelle le Conseil demandait au Ministre de la Culture en statut particulier pour les bibliothèques de Chandler afin de permettre le maintien du même niveau des services suite au retrait complet de l'aide financière du MCCCCFQ concernant le soutien de nos bibliothèques versus les services du CRSBP-GÎM;

CONSIDÉRANT la possibilité pour la ville de pouvoir accéder au programme de développement des collections et que l'on assure la collaboration du ministère au

moment de déposer une demande dans ce programme;

CONSIDÉRANT que l'une des conditions rattachées au dépôt d'une telle demande stipule la gratuité au niveau des abonnements;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Meunier, coordonnatrice culturelle, à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme intitulé « Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes ».

Il est également résolu que madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la ville, tous documents pertinents, requis et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170501.108 APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES (2017-2018)

ANNULÉ.

170501.109 SIGNATAIRES – COURS DE YOGA FRÉDÉRIQUE BÉLANGER – SESSION MAI 2017

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu que madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général soient autorisés à signer le contrat de travail pour un employé contractuel, Madame Frédérique Bélanger, pour le cours de yoga qui sera offert au mois de mai 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170501.110 MODIFICATION DU CONTRAT - SALON PLEIN AIR 2017

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu que les dates inscrites sur le contrat « Salon plein air 2017 » soit modifiées pour les 5 et 6 août 2017 au lieu des 20 et 21 mai 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170501.111 OCTROI DE CONTRAT - CIMA + - SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE - ACCESSIBILITÉ À HÔTEL DE VILLE

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé

de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce Conseil octroi le contrat de service en ingénierie dans le cadre du projet d'accessibilité à l'hôtel de ville à la firme CIMA + pour un total de 4 000 \$, taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170501.112 PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2017-2018

CONSIDÉRANT que la Semaine de la santé mentale, qui se déroule du 1er au 7 mai, est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème « *7 astuces pour se recharger* » ;

CONSIDÉRANT que les 7 astuces sont de solides outils visant à renforcer et à développer la santé mentale des Québécoises et des Québécois ;

CONSIDÉRANT que la Semaine s'adresse à l'ensemble de la population du Québec et à tous les milieux ;

CONSIDÉRANT que la Semaine nous permet de découvrir que les municipalités du Québec, tout comme les citoyennes et citoyens, contribuent déjà à la santé mentale positive de la population ;

CONSIDÉRANT que les actions favorisant la santé mentale positive relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent la Semaine de la santé mentale :

- en invitant leurs citoyennes et leurs citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne sur <http://smq-bsl.org>
- en encourageant les initiatives et activités organisées sur leur territoire;
- en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

PAR CONSÉQUENT, je Louissette Langlois, maire de la ville de Chandler, proclame par la présente la semaine du 1er au 7 mai 2017 Semaine de la santé mentale dans la ville de Chandler et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices des « *7 astuces* » pour se recharger.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170501.113 OCTROI DE CONTRAT – CRÉATION D’UNE MURALE – FRÉDÉRIC CHABOT

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce Conseil accepte d’octroyer le contrat pour la réalisation d’une murale sur l’ancien garage de la Gaspésia à monsieur Frédéric Chabot, muraliste, pour un montant total de 24 999 \$, toutes taxes incluses.

Il est également résolu que madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général soient autorisés à signer le contrat à intervenir entre la Ville de Chandler et monsieur Frédéric Chabot.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

170501.114 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D’EMPRUNT POUR TRAVAUX DE RÉFECTION À L’ARÉNA DE CHANDLER

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Christian Dea, qu’à une prochaine séance de ce Conseil, il y aura adoption d’un règlement d’emprunt pour les travaux de réfection à l’aréna de Chandler.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

170501.115 AVIS DE MOTION - TRAVAUX CORRECTIFS D’ASPHALTAGE

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Richard Duguay, qu’à une prochaine séance du Conseil un règlement modifiant le règlement V-190-2016 afin d’ajouter la réfection de nouvelles rues dans les districts de Chandler et Newport sera adopté.

Le projet de règlement est déposé pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

170501.116 LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Denis Pelchat, propose la levée de l’assemblée à 20 h 08.

VILLE DE CHANDLER

Louise Langlois
Maire

Roch Giroux,
Directeur général et greffier